L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 9 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

VENDRE ou louer—Plusieurs terrains avec maisons dans le Troisième District, rues Broad, D'Abbady, Aubry, White et Passage Rousselin. S'adresser à M. V. Déjan, notaire, 20 Carondelet.
8 mai—4sem—Dim,Jeu

A vendre, à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

A LOUER.

Moitié de maison à louer, comprenant deux chambres, cuisine et cabinet; avec cour, hangar et écurie pour sept animaux, située rue Johnson No 122, entre St-Pierre et le Canal Carondelet. 7 juin—1 sem.

UNE vacherie à louer.—Capacité 32 places; coin St Ferdinand et Claiborne. Prix modérés. S'adresser 20 rue Toulouse.
29 mai—2 sem.

DEMANDES.

ON demande à acheter de vieux meubles acajou. Prix les plus élevés payés pour vieux meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
9mai—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,274—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James B. Higgins, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 juin—9, 14, 18

Succession de Adolph Frerichs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,620—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Rodolph Woest, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 juin—9 14 18

Charles J. Oberle vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 20,323—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 juin—9 14 18

Succession de John Canty

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,766—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Canty administratrice en cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9juin—9 14 18

W. C. Hardwick vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,248—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph H. Oglesby, syndic provisoire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3juin—3 8 12

Succession de Mme Ann Weldon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,431—Division B. Attendu que Michael Weldon, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ann Weldon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 juin—4 7 11

Succession de Henry Chapotin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No. 21,367—Division E—Attendu que Mme Coralie Chapotin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Chapotin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 7 12

Succession de Michel Dietrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 1,039—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Bowling administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

Succession de Jean Pierre Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21,394—Division E—Attendu que Pierre Saloy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Saloy décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2juin—2 7 11.

Succession de Joséphine Elliot Lenes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,031—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lenes, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W J McGEEHAN, Greffier.
31 mai—31—4 9juin.

Succession de Catherine Leibrock, femme décédée de John D. Aitkens

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5,417—Division C—Attendu que Mme Mary E. Cummings, femme etc., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Catherine Aitkens décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

Succession de John Grayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,930—Division A—Attendu que William Fagan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Grayer décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2juin—2 7 11

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Dennis Cloney vs. ses créanciers—No 21,438—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Dennis Cloney, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Samson Levy, notaire en cette ville le 20ème jour de juin 1887, à 11 heures A. M., dans le but de nommer un syndic et de considérer toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 6 juin 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier
9 juin—3f en 10 j.

George H. Baisley vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,260—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers en cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph H. Oglesby, syndic provisoire en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Marrière vs. Mary F. Woods, veuve de Henry J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,964.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Sixième et Washington: le dit lot mesure quarante-huit pieds de face à la rue St. Denis, sur une profondeur de cent cinquante pieds.
Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Richard C. Stockton, conformément à un acte passé pardevant Wm. R. Ker, notaire, en date du 3 décembre 1885.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17,24,31—juin 7,11.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, **et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

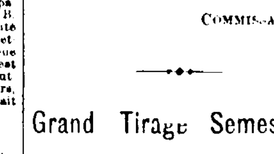

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000......	100,000
1 Lot de	50,000......	50,000
1 Lot de	25,000......	25,000
2 Lots de	10,000......	20,000
5 Lots de	5,000......	25,000
25 Lots de	1,000......	25,000
100 Lots de	500......	50,000
200 Lots de	300......	60,000
500 Lots de	200......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit......	$50,000
100 Lots de $300, ...	30,000
100 Lots de $200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit......	$100,000
1,000 Lots de $100, ...	100,000
3,136 Lots se montant à......	$1,055,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Méfiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un cheval, buggy, wagon, bois de charpente, etc., comptes ouverts, etc.

Drake & Marks vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,266—En vertu d'un ordre de vente, daté du 7 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus; je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 18 juin 1887, rue Dryades No 293, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:
1 cheval sorel, un wagon à ressorts et à quatre roues, un buggy avec capote, un lot de bois de charpente et des matériaux à construction de seconde main.
Aussi en la même occasion et au même endroit: un lot de comptes ouverts.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
8 juin—8,11 15,18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent rémunérateur.

Vente de deux terrains rue Constance, entre St-Joseph et Julie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, bouilloires et tout ce qui en fait partie, appartenant à la **Fabrique de Cordes à Coton**, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph R. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,102.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, machines, bouilloires et autres objets en faisant partie, appartenant à la fabrique de cordes de coton, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Foucher (aujourd'hui Constance), Tchoupitoulas, Julie et St-Joseph, mesurant ensemble soixante-six pieds de façade rue Constance; soixante-sept pieds quatre pouces de largeur à l'arrière; sur une profondeur de cent-un pieds huit pouces du côté le plus proche de la rue St-Joseph et cent huit pieds dix pouces de l'autre côté.
C'est la propriété achetée par le défendeur en cette affaire, de Joseph R. Mighell, comme il appert d'un acte pardevant J. F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 novembre 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—6 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simeon vs. Mlle M. A. Gardiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,663—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Miro, Tonti et St. Philippe, désigné par le numéro Un sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 17me jour de janvier 1859 et déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro et mesure, au pied américain, trente (30) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent de face à la rue Miro de cent (100) pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district que la propriété ci-dessus décrite, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro et mesure trente trois (33) pieds huit (8) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent (100) pieds et de face à la rue Tonti conformément à un plan particulier en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12mai—12,19 26—2,9,14juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Premier District.
Pour effectuer un partage
Mark A. Diamond vs Amélia Diamond

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,193—En vertu d'un jugement rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour opérer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher et désigné par le No. 47 et mesurant 25 pieds 0 pouces et 6 lignes de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur d'à peu près 124 pieds 9 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Annonciation et 124 pieds 8 pouces sur le côté le plus près du lot No. 46 et borné dans le fonds par une allée en commun de 8 pieds de largeur sur laquelle il a une façade de 25 pieds 10 pouces.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque, etc., et les clauses usuelles, etc., etc.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mai—26—juin 2, 9, 16, 23, 28.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS UNIS.

LOUISIANA CONSTRUCTION CO. LIMITED vs. LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No. 11,449—A la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS, à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le JEUDI, trentième jour de juin 1887, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
1° L'ilet A borné par les rues Douane et Bienville et les lignes des chemins de fer Louisville, Nashville et Morgan et le Sugar Landing, le dit ilet mesurant 121 pieds 2 pouces de face sur les rues Bienville et Douane 340 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du dit Sugar Landing.
2° L'ilet B borné par les rues Douane et Bienville et la ligne des chemins de fer Louisville & Nashville et Morgan, le dit ilot mesurant 120 pieds de face à la rue Douane, 80 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville, 308 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Front 153 pieds de face à ——— et 171 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la ligne du dit chemin de fer.
3° L'ilet C, étant un triangle de terre borné par les rues Bienville, Conti, Front et la ligne des chemins de fer Louisville & Nashville et Morgan, mesurant 64 pieds 1 pouce et 4 lignes rue Bienville, 274 pieds 0 pouce et 3 lignes sur la rue Front, 271 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne des dits chemins de fer et formant une façade près de l'intersection sur les rues Front et Conti.
3° L'ilet D, borné par les rues Bienville et Conti, la ligne du chemin de fer Louisville et Nashville et le Sugar Landing, mesurant 92 pieds 6 pouces et 3 lignes sur les dites rues Bienville et Conti sur 330 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne des dits chemins de fer, et 3 0 pieds 0 pouce et 2 lignes sur le dit Sugar Landing.
4° L'ilet F, borné par les rues Conti, St. Louis, Clay et Front, le dit ilet étant pentagonal en forme et mesurant 119 pieds 11 pouces 7 lignes sur la rue Conti, 74 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la rue St Louis, 309 pieds 8 pouces et 7 lignes rue Clay, et quant aux deux côtés sur la rue Front, 134 pieds 0 pouces et 5 lignes sur un des côtés et 194 pieds 2 pouces et 7 lignes sur l'autre côté.
5° Tous les droits, titre et intérêt de la ville de la Nouvelle O. dans de toute sorte et de toute nature, aux hangars, constructions, bâtisses et améliorations dans les dits ilets A, B, C, D et E, ainsi qu'il est stipulé dans les ordonnances de ville No 1528, N. S., approuvées le 14 août 1869, et dans l'acte notarié passé pardevant W. J. Castel notaire, le 18 août 1869, entre la dite ville et F. B. Fleitas et autres, le dit droit comprenant:
1. L'option de prendre les dits hangars et constructions à une moitié de leur valeur estimée au comptant, à l'expiration de vingt-cinq ans du 1er novembre 1871, le droit et pouvoir de nommer des estimateurs ainsi qu'il est stipulé dans les dites ordonnances et le contrat fait dans le but de déterminer la dite valeur au comptant estimée.
2. L'option d'étendre le droit d'usage des dits hangars et ilets désignés dans les dites ordonnances et les dits contrats durant quinze années subséquentes au dit 1er novembre 1896.
3. Du droit de reprendre pleine possession des dits hangars à la ville après l'expiration des dites quinze années de loyer additionnel.
6. Tous les droits, titre et intérêt de toute sorte et de toute nature de la ville de la Nouvelle-Orléans dans et provenant du dit contrat passé pardevant W. J. Castell, notaire public, et F. B. Fleitas et autres, le 18 août 1869, en vertu de l'ordonnance No 1528, N. S., lequel dit contrat a été transféré au New Orleans Sugar Shed Company, et les termes du dit bail ont été modifiés par l'ordonnance No 4492 N. S., incluant le droit de recevoir dans le dit contrat 10 pour cent des recettes brutes annuelles du dit Sugar Shed Company jusqu'au 1er novembre 1896.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats Unis, Nouvelle-Orléans, 28 mai 1887.
R. B. PLEASANTS, Marshal des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.
28 mai—juin 2,9,16,23,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomy Lafon vs Aline Lewis et Berthe Lewis, femme de Neville Raviere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 10,043—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro huit dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St-Pierre et Orléans, sur un plan dressé par H. Pilié, le 21me jour de mai 1845, et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure, au pied américain, vingt-huit pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.
La dite propriété a été acquise par Berthe Lewis et Aline Lewis de Veuve J. Jonas, F. H. Jonas et als., conformément à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, en date du 15 mai 1877, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 67.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Placement d'argent rémunérateur

—DANS L'ACHAT DE—

Propriétés des mieux situées dans le Quatrième District.

Au No 72 rue Rousseau, entre les rues Adèle et Joséphine, un joli cottage élevé de terre.

Du No 46 au No 60 rue Adèle, entre les rues Rousseau et Tchoupitoulas, maison double.

Au coin des rues Rousseau et Adèle, un terrain vague.

Aux Nos. 40 et 42 rue St. André, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, et faisant face à la rue Adèle, une maison double.

Aux Nos. 358 et 358 1/2 rue St. Thomas, entre les rues St. André et Ste. Marie, un joli cottage.

Anna Knotzsch et als. vs. Albert Knotzsch et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No. 21,112.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 2 juin 1887, et signé le 8 juin 1887, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite:
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvant, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Rousseau, Adèle, Tchoupitoulas et Joséphine, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, daté du 6 avril 1887, et mesurant, au pied américain, 35 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau, sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces.
Les améliorations portant le No 72 rue Rousseau, consistent en un élégant cottage couvert en ardoises, à distance de la rue, fondations en briques d'environ 7 pieds d'élévation, galerie avec rampe en fer, corridor, salon et 2 chambres à coucher, cuisine, dépendances attenantes avec salle à manger, cuisine et 4 chambre, cabinet, larges galeries, lieux d'aisance. Il y a 3 grandes citernes sur des fondations de briques formant caves, deux desquelles sont installées avec étagères. Le terrain est tracé en jardin. Il y a de nombreux arbres fruitiers en rapport, beaux orangers doux figuiers, pêchers, grenadiers, etc aussi beaucoup d'arbrisseaux et de rosiers. La cour de devant et l'allée latérale sont pavées en pierres plates, et au fond de la cour il y a un poulaillier. La propriété est construite de telle façon qu'à peu de frais on en pourrait faire une maison double.
2° Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Tchoupitoulas, Joséphine et Rousseau, désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 6 avril 1887 et mesurant au pied américain, 32 pieds 8 pouces de façade rue Adèle sur 72 pieds de profondeur et de façade rue Rousseau, formant l'angle des deux rues.
3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné par la lettre C sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, le 6 avril 1887, le terrain mesure 31 pieds de façade rue Adèle, sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces du côté de la rue Tchoupitoulas, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Rousseau, 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds; de là sur une seconde profondeur s'étendant vers la rue Joséphine 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine s'étendant vers la rue Rousseau, 32 pieds 8 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, s'étendant vers la rue Adèle, 72 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le terrain D qui le touche.
4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Tchoupitoulas, Rousseau et Joséphine, désigné par la lettre D sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, daté du 6 avril 1887 terrain mesurant 28 pieds de façade rue Adèle, sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces du côté de la rue Rousseau, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Joséphine, 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle s'étendant vers la rue Rousseau 3 pieds, de là sur une seconde profondeur s'étendant vers la rue Joséphine et parallèle à la rue Rousseau, 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle s'étendant vers la rue Tchoupitoulas 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Adèle 5 pieds 1 pouce, et de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau s'étendant vers la rue Adèle, 30 pieds 2 pouces, ensemble avec l'usage de deux allées en commun avec les terrains C et E.
5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Adèle, Rousseau et Joséphine, désigné par la lettre E sur un plan d'Edgard Pilié, architecte, en date du 6 avril 1887, lequel terrain mesure 28 pieds de façade rue Adèle, sur une profondeur première de 30 pieds 2 pouces de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Rousseau, 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds de là sur une seconde profondeur de 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas 31 pieds 2 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, s'étendant vers la rue Adèle 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Adèle 5 pieds 1 pouce de là sur une ligne à la rue Adèle, parallèle à la rue Tchoupitoulas, 30 pieds 2 pouces, avec l'usage de deux allées en commun avec les terrains D et F.
6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, Tchoupitoulas et Joséphine, désigné par la lettre F, sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, en date du 6 avril 1887, terrain mesurant 30 pieds 0 pouce de façade rue Adèle sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces, de là sur une ligne oblique, s'étendant vers la rue Joséphine 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle s'étendant vers la rue Rousseau, 3 pieds, de là sur une seconde profondeur de 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine s'étendant vers la rue Tchoupitoulas 32 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas s'étendant vers la rue Adèle, 72 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le terrain E.
Les améliorations sur les terrains désignés par les lettres C, D, E et F se composent de cottages en bois à un étage, couverts en ardoises avec bâtisses attenantes de 8 chambres à chaque cottage, citernes, lieux d'aisance. Ces cottages portent les Nos 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58 et 60 rue Adèle.
7° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues St-André, Adèle, Tchoupitoulas et Rousseau, faisant face rues Adèle et St André, et mesurant, au pied américain, 40 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade rue St-André 30 pieds 6 pouces et 2 lignes rue Adèle sur des profondeurs de 137 pieds 9 pouces d'un coté, et 139 pieds 2 pouces de l'autre.
Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, couvert en ardoises, ayant 2 chambres et galerie de chaque côté avec une cuisine double à deux étages, en bois, ayant 4 chambres de chaque côté, 4 citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos 40 et 42 rue St André.
8° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans Quatrième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues St Thomas, ci-devant Fulton, Chippewa, St André et Ste-Marie, désigné par le No 11 et mesurant au pied américain, 30 pieds de façade rue St Thomas sur une profondeur de 110 pieds. Les améliorations comprennent une jolie maison cottage double en bois à un étage, retiré de la rue, ayant 5 chambres de chaque côté, galerie devant, auvent à l'arrière, lieux d'aisance et citernes, cour devant briquetée. La propriété porte les Nos 358 et 358 1/2 de la rue St Thomas.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit de un et deux ans ou d'un an seulement, aussi, au gré de l'acquéreur. La partie à crédit s'il en est payable en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date de l'achat jusqu'à parfait paiement; toutes les clauses de sécurités comprises dans l'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire aux frais de l'acquéreur, qui assumera également de payer les taxes de ville dues et exigibles en 1887. Un dépôt de dix pour cent du prix de la vente sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication. 9 juin—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Adrien Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,540.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et de la Paix, le dit lot mesure dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.
Ensemble avec les quarante deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.
Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages, avec verandah sur la façade, No 57 rue de l'Esplanade, dépendances, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre, une somme de cinq cent quatre dollars, montant de contributions des dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1881; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1882; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1883; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1884; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1885; et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1886. L'acquéreur assumera en outre le reste du montant dû sur les actions, savoir: Trois mille deux cent soixante-seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus; il assumera aussi toutes les obligations d'un actionnaire de la dite banque pour les dites quarante deux actions. La balance, s'il y en a une, sur le prix de l'adjudication, comptant.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31—juin 7,14,21,25

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

Contenu du City Hotel.

Le plus vaste assortiment de meubles, tapis, miroirs, literie et articles de salle à manger qui ait jamais été mis en vente en cette ville.

PAR E. CURTIS, encanteur, JEUDI prochain, 9 du courant, à 10 heures 30 minutes, et les jours suivants, jusqu'à ce que tout soit vendu. Vente sans réserve pour cause de retraite des affaires.
Conditions: Comptant. 8 juin—

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, effets mobiliers et action.

Succession de Jos. Preble.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,698.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—LUNDI, 20 juin 1887, à 11 heures A. M., à la salle d'encan de E. Curtis, rue Royale, entre Douane et Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 6 juin 1887, Dossier No 20,698, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—
Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers. Aussi, tous les droits, titres et intérêts de la succession de Jos. Preble dans une certaine action du stock de la Louisiana Branch Pilots Association. Le tout conformément à un inventaire déposé à la dite cour ci-dessus désignée.
Conditions—Comptant. 9juin—9 au 20

PAR JAS P. GUINAULT.

Jolie maison double rue Prieur, récemment construite.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins.
Un lot de terre mesurant 34 pieds de face à la rue Prieur sur 100 pieds de profondeur, entre les rues Columbus et Laharpe. Ensemble une jolie maison double couverte en ardoises, ayant de chaque côté trois chambres de 3le, cuisine et une chambre à domestique, deux citernes, lieux d'aisance doubles, hangars etc; louée $24 par mois.
Un ilet de terre subdivisé en 24 lots renfermé par les rues Douane, Bienville, Salomon et Napoléon.
Conditions—Un tiers comptant, balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses pénales d'usages.
Acte de vente pardevant A. Doriocourt, Sr., notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887.
9juin—

Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No. 191 entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,973.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 24 mai 1887—
La propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste-Anne. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage ayant au rez-de-chaussée un grand vestibule, salon double avec porte à coulisse et deux belles cheminées en marbre, au dessus quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière. Une autre bâtisse en briques à étage ayant cinq chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc. Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage, honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent et le transfert de la police.
L'acquéreur paiera en sus du prix de vente les taxes pour l'année 1887.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé de l'acquéreur.
Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire.
28 mai—28—juin 4 11 18 25—juillet 2

Deux ilets de terre situés à Alger et un banc à l'Eglise du Christ.
Vente de syndic.

James A. Renshaw vs. ses créanciers.

No 20,268—Cour Civile de District. Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mai 1887—
1. Un banc à l'Eglise du Christ.
2° Un ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, renfermé par les Avenues Pacific, Atlantic et les rues De Armas et Decatur et mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific 247 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Decatur.
3. Un ilet de terre situé dans le même District, renfermé par les Avenues Pacific, Elmire, les rues Decatur et Newton, lequel ilet de terre mesure 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Pacific et à la rue Elmire, 247 pieds 4 pouces de face aux rues Decatur et Newton.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887.
28mai—28—4 11 18 25—2juil.

MAGNIFIQUE PLACEMENT.
Résidence à étage rue Dauphine, désignée par le No 67.

Trois résidences en briques, à étage, à l'encoignure des rues Conti et Bourbon désignées par les Nos 73, 75 et 77, faisant face à la rue Bourbon.

Aussi, la résidence voisine en briques, à étage, faisant face à la rue Conti, désignée par le No 91.

Vente positive pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 juin 1887 il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins—
Quatre lots de terre contigus, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Conti et St Louis, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4.
Le lot No 1 mesure 20 pieds 4 pouces de face à la rue Bourbon sur 76 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur.
Le lot No 2 mesure 18 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur 76 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur.
Le lot No 3 mesure 19 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur 80 pieds 1 pouce de profondeur.
Sur chacun des susdits lots Nos 1, 2 et 3, il se trouve une résidence en briques, à étage ayant chacune au rez-de-chaussée un vestibule et deux chambres, à l'étage supérieur, deux chambres à coucher et balcon sur la rue, dans la cour et attenant aux maisons principales une bâtisse en briques, à étage ayant plusieurs chambres, cour dallée, lieux d'aisance, etc.
Un autre lot de terre dans le même ilet et contigu aux propriétés ci-dessus décrites, désigné par le No 4, mesurant 22 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Conti sur 50 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques, à étage, contenant quatre chambres et attenant à la maison une cuisine à étage, ayant plusieurs chambres, cour briquetée, hydrant, etc., etc.
Les lots Nos. 1, 2 et 3 sont vendus avec le privilège d'une allée commune ouvrant sur la rue Conti et pour le privilège exclusif des dits lots.
Le lot No 1 formant l'encoignure, est loué à bail à M. Emile Garreau jusqu'au 30 septembre 1887, à raison de $50 par mois.
La propriété No 75 rue Bourbon est louée à bail à M. Pierre Deffey, jusqu'au 30 septembre 1889, à raison de $30 par mois
La propriété No 77, rue Bourbon est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1887, à raison de $30 par mois.
Le lot No 4 fait face à la rue Conti et désigné par le No 91 est loué $25 par mois.
Un lot de terre situé dans le même district borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Bienville et Conti, lequel lot de terre mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur.
Ensemble, une jolie résidence en briques à étage, parfaitement finie avec toutes les dépendances en briques attenant à la maison principale. Cour dallée, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc.
Cette propriété est vendue sujette à un bail à raison de $40 par mois jusqu'au 30 avril 1888.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Les propriétés ci-dessus décrites sont en parfait état, et les capitalistes à la recherche d'un bon placement sont priés de ne pas manquer cette occasion, attendu que la vente aura lieu sans aucune réserve étant effectuée pour le compte d'un propriétaire absent, résidant en Europe.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'achat, les taxes pour l'année 1887.
Actes de vente pardevant James Fahey, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé des acquéreurs.
28 mai—22—juin 4 au 11.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.

Succession de Jules Victor.

No. 21,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 juin 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, savoir—
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Cypress, Roman et Prieur, 35 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur à travers le dit ilet de 55 pieds, plus ou moins, les améliorations qui s'y trouvent étant un cottage à un étage connu comme le No 482 rue Lafayette.
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Félicité, Franklin et Liberté, désigné comme lot No 18 et formant le coin des rues St André et Liberté, mesurant 32 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue St André, sur 91 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin, et 90 pieds de profondeur et face à la rue Liberté, sur 32 pieds 4 pouces et 7 lignes de large dans le fond; les améliorations comprennent la bâtisse double en bois à un étage No 505 rue St André.
Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles.
Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Benjamin Ory, notaire.
8 juin—[illegible]—juil 2,9

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

George White vs. Monigo Salmon.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No. 8,208.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wm. Voorhies, juge de la dite Cour, je procéderai à la vente à l'encan, au No 17 Place Commerciale, MERCREDI, 15 juin 1887, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un coffre-fort en fer.
Conditions—Comptant sur les lieux.
A. BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
4juin—3f. en 10 j.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage de propriétés de valeur dans le Troisième District.

Splendidement située, excellent voisinage.

Mlle F. Louise Andry vs. Mme E. L. Nunez et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.—No 20,975.

—Aussi—

Succession de Claude V. Andry.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 6809.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau, No 14 rue de Chartres—SAMEDI, 2 juillet 1887, à la Bourse d'encan Arcade, en vertu d'un jugement en partage rendu le 16 mai 1887, par l'Hon. W. T. Houston, dans la première affaire ci-dessus décrite, aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No 6809, en date du 25 mai, dans l'affaire de la succession de Claude V. Andry, il sera vendu—
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, désignés comme lots A et B, les dits lots étant subdivisés par les lots désignés par les Nos 87 et 88 dans le dit jugement en partage et l'ordre de vente de la dite succession.
1° Le lot B mesure, au pied américain, 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Robertson, 108' 3" 3"' de profondeur sur le côté vers la rue Columbus, 34' 10" 4"' sur la ligne du fond et 119' 3" 2"' sur le côté vers le lot A.
Les améliorations sur ce lot comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises avec quatre chambres bien finies, une cuisine, une galerie et une cave; aussi des arbres fruitiers.
2° Le lot A mesure, au pied américain, 31 pieds de face à la rue Robertson 119' 3" 2"' de profondeur sur le côté vers le lot B, 128' 6" 4"' sur le côté vers la rue Kerlerec et 32' 2" 4"' sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par Arthur De Armas député voyer de ville en date du 20 mai 1887, déposé en mon bureau, sur lequel les dimensions en mesure françaises peuvent être vues.
Toutes les mesures ci-dessus correspondent avec la mesure française marquée en encre rouge sur un plan exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantis, l'assurance, honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.
Acte de vente pardevant F. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29mai—29—5,12,19,26juin—1 2juil.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Auguste Paul, Peter Odenwald vs. Henrietta Odenwald et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 20,443.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887 il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite savoir:
Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 4 du carré d'ilet No 21, borné par les rues Galvez, Bienville, Miro et Conti, mesurant 27 pieds 4 pouces de façade rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan de A. D. Bonté court, daté du 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier ancien notaire. Cette propriété est celle qu'avait acquise par acte M. Louis Mathé, ainsi qu'il appert d'un acte pardevant R. J. Kerr, ancien notaire, en date du 25 mars 1874.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux de la vente.
L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4 11 18 25 juil 2 9

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Susan A. Simpson et autres vs. les enfants mineurs Charles Henry, Arthur Carter, Ida Rebecca et Ellen Adair Simpson, et la mineure Clara G. Dorr.

No 20,893 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—MARDI 28 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 17me jour de mai 1887, et signé le 20me jour de mai 1887 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts ci-devant Hercules, Burgos actuellement Franklin et Euphrosine. Le terrain est désigné par le No 7 et mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur une profondeur de 214 pieds du côté supérieur, et 211 du côté inférieur.
2° Un terrain situé dans les mêmes district et carré d'ilet désigné par le No. 21. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 211 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Remparts ci-devant Hercules et 208 pieds de profondeur du côté opposé.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets des acquéreurs souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux, divisés en coupons si on le requiert, datés du jour de l'adjudication et portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront les clauses de garantie usuelles de non aliénation, honoraires d'avocat à 5 pour cent au moment de la vente en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie du capital et intérêt, les bâtisses devront être assurées constamment contre l'incendie jusqu'à parfait paiement des dits billets, et les polices d'assurance transférées et livrées aux détenteurs des billets comme garantie additionnelle du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1887, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du montant de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de coin pour épicerie,

à l'encoignure des rues Lafayette et Howard, et le cottage adjacent près du dépôt du chemin de fer Valley.

Interdiction de Mme Mary Hart.

Nos. 19,643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Périlliat, Howard et Preret, plus amplement décrite comme suit, à savoir:
1° Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Lafayette, Howard et Périlliat et mesure 21 pieds de face à la rue Lafayette, 21 pieds 6 pouces de face à la rue Périlliat, 126 pieds de profondeur et de face à la rue Howard, et 123 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 2.
Les améliorations de l'encoignure comprennent une épicerie à un étage, avec une bâtisse dans le fond à deux étages et un cottage double à un étage connu par le No 214 rue Howard.
2° Un cottage à un étage No 306 rue Lafayette. Le terrain mesure 17 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette, 10 pieds 6 pouces de face à la rue Périlliat, 118 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et à peu près 117 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 4.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente, garanti par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs enchères, toutes les taxes dues et exigible en 1887 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Actes de ventes pardevant James Fahey, notaire.
22 mai—22,28—juin 4, 11, 18, 25

Succession de Delia Dullanty.

femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21,061—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un quart d'ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville, désigné comme ilet No 42, borné par l'avenue Broadway, les rues Chestnut, Esther et Wall, étant cette portion faisant face aux rues Broadway et Esther, mesurant 120 pieds de face à la rue Esther sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Broadway.
Conditions—$1300 comptant, et la balance à un an de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues durant 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.
25 mai—25, 29—juin 4, 11, 18, 25—juil 2

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

BUVETTE ET INSTALLATIONS.
Le bon vouloir et le bail.
Vins, Whiskies, Liqueurs et Bitters. Décanteurs, Installations de Buvette etc.
Succession de John B. Couret, Décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI 8 juin 1887 à 10 1/2 A. M. au local du "Ruby House" No. 124 rue Gravier, entre les rues du Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 mai 1887, dossier No. 21,075, pour compte de la succession de John B. Couret, décédé, il sera vendu à l'enchère publique:
Tout le contenu du "Café Ruby", installations, liqueurs, vins, etc., aussi:
Le bon vouloir et le bail du dit local, le bail expirant le 1er octobre 1887 à $55.55 par mois avec des privilèges favorables.
Et à midi le même jour, au No. 394 rue Canal entre Prieur et Johnson, il sera vendu:
Un grand assortiment de valeur de vins, liqueurs, whiskies, sherries, vieux porto, installations de buvette, provisions, dame-jeannes vides, bouteilles, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
29 mai—29—Juin 1, 5, à la date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magasin en briques de valeur et à trois étages, No. 61 rue Front et 80 rue Fulton.

Coin des rues Front et Lafayette.

John T. Moore Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al.

A l'encan. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 3 mai 1887 et signé le 9 mai 1887 Dossier No. 20,028, dans l'affaire de John T. Moore, Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al. Aussi en autre ordre du même honorable juge ci-dessus en date du 20 mai 1887; aussi d'un jugement et ordre de l'honorable juge de paroisse de la cour de Franklin, paroisse Ste Marie, en date du 14 mai 1887, à l'encan, il sera vendu.
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No 16, et mesure 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 117 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 15 le plus près de la rue Poydras, et une profondeur et façade à la rue Lafayette de 117 pieds 2 pouces et 5 lignes.
Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages anciennement connue comme l'Hôtel des Etrangers, caves, etc.
Conditions—Pour un sept huitième indivise de la propriété, comptant en passant le titre.
Pour le reste du huitième indivise, l'acquéreur fournira son billet daté du jour de la vente et payable douze mois après date à son propre ordre le dit billet portant intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date jusqu'au paiement et avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur le huitième d'intérêt vendu dans cette affaire et doit contenir les clauses de non aliénation et toutes les autres clauses de garantie, assurance, honoraires d'avocat, etc.
L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22,29—juin 5 12,19,25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur No 394 rue Canal,

entre Prieur et Johnson, adjacent aux magnifiques résidences de MM. Jno. T. Gibbens, juge A. Voorhies, Hon. John Fitzpatrick et autres.

Succession de John B. Couret, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887 à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 20 mai 1887 Dossier No. 21,075 pour le compte de la succession de John B. Couret, décédé, à l'encan, il sera vendu:
Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal et Gasquet, (ou l'Avenue Cleveland) Prieur et Johnson mesurant ensemble 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles au pied américain conformément à un plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent cette charmante résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises connue par le No 394 rue Canal et cet ilet magnifiquement bâti entre Prieur et Johnson, contenant grandes galeries de face et de côté, corridors en haut et en bas salons à arche avec devants de cheminées en marbre, salle à manger, cabinet lieux d'aisance, étuve, chambres à coucher, chambres à bains, gaz et installations, tuyaux dans toute la bâtisse, et tout en bon état et bon ordre, city water works, remise écurie, chambres à domestiques etc, cour pavée dans le fond et sur les côtés et au devant un grand jardin à fruits et fleurs de grandes et spacieuses banquettes élevées au bon niveau dans ce voisinage de choix et dans une partie de la ville des plus saines, et peut être visitée avec une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie avec le privilège d'escompter les billets au crédit au taux comptant. L'acquéreur assumera en sus les taxes de 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros notaire aux frais de l'acquéreur
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à double corps de logis,

258 rue Commune, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Succession de John Feehan et sa femme.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Natchez et Gravier dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 11 mai 1887, Dossier No 20,912 pour le compte de la succession de John Feehan et sa femme, tous deux décédés il sera vendu à l'encan:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 48, borné par les rues Commune, Gravier, Rocheblave et Dorgenois désigné par le No 19 et mesure 32 pieds 7 lignes de face à la rue Commune, 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds, toutes plus ou moins.
Les améliorations comprennent **un cottage en bois à double corps de logis**, connu comme le No 258 rue Commune, ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne, &c., loyer $10 par mois. A un îlet seulement de la station des chars de la rue Commune.
Conditions—Comptant en passant les titres. 20 0/0 comptant seront payés sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes de 1887 en outre de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Reed & Smith, et F. M. Smith, membre de la dite raison sociale, vs. leurs créanciers.—No 21,248.—Division ——Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition enliassée dans cette affaire et le compte et les tableaux y annexés et les affidavits les accompagnant, et la Cour étant satisfaite que le débiteur pétitionnant a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit Fred. M. Smith et de la dite raison sociale de Reed & Smith est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de la dite raison sociale, et une réunion des créanciers de la dite raison sociale de Reed & Smith et du dit Fred. M. Smith est par le présent ordonnée pour être convoquée le 27me jour de juin A. D. 1887, pardevant Alphonse V. Phillips, notaire, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite raison sociale et du dit Fred. M. Smith soient suspendues.
Il est de plus ordonné que la dite réunion de créanciers soit autorisée et aura le pouvoir de fixer les termes de vente de la propriété, droits, crédits et effets du débiteur, et pour déterminer si le syndic nommé à la dite réunion devra donner caution. Il est de plus ordonné que Anatole Brieugne, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, le 17 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 mai—4fois 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Antonio Tamporello vs. ses créanciers—No 21,318 Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Antonio Tamporello soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le LUNDI 27me jour de juin 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Lombard, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans prenne possession du stock ci-dessus abandonné.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
27mai—3f. en 30j.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 23ème jour d'avril 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Philas Jane Elvin vs. John Wotts, son mari—No 20,572—Division A. Sur motion de J. N. Wolfson, Esq., avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuves; la loi et les témoignages étant considérés,—Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut, ici enregistré le 18 avril 1887, soit maintenant confirmé et rendu final et que, en conséquence, il y ait jugement en faveur de Philas Jane Elvin, plaignante, et contre John Wotts, son mari, reconnaissant ses droits et privilèges sur sa propriété et décrétant une séparation d'acquets et gains et de dissoudre la communauté existant auparavant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.
Jugement rendu le 23 avril 1887.
Jugement signé le 28 avril 1887.
(Signé:) A. L. TISSOT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
[Sceau.] M. A. McDONNELL, Député Greffier
12mai—12,22,30—14juin.

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Lot de terre vacant rue Vallette.

Succession de Frank Silva.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 15,459.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 1er juin 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 80 borné par les rues Vallette, Chestnut, Alix et Eliza, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Vallette, sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 0/0 comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
4 juin—4 11 18 25—2 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une grocerie de détail coin des rues Jackson et Howard.

Successions de Patrick, Michael et John Sullivan

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 20,753.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à 2 heures p. m., sur les lieux coin des rues Jackson et Howard, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, daté 13 mai 1887, je procéderai à la vente du contenu de la dite grocerie de détail, comprenant vins, liqueurs, conserves en boîtes, installations, etc., d'après un inventaire enliassé.
Conditions—Comptant sur les lieux.
4 juin—4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de George Coats.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 6,912.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 17 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro 19 borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité désigné par le No 5 sur un plan dressé par C. A. Hedin voyer et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste s'il y a un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale privilège et lieu de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18 mai—18 21 28—4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.

Succession de Nicolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,883

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la dite Cour en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de tous les droits, titres et intérêts du défunt étant 25/32 dans la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Plaisance. La dite portion de terre commence à une distance de 48 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Plaisance et mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Plaisance, puis à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 63 pieds 11 pouces et 4 lignes puis à un angle droit s'étendant parallèlement avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 3 lignes, puis à une ligne droite sur la rue Harmonie 125 pieds 4 pouces à la rue Carondelet jusqu'à l'endroit où le terrain commence, la dite portion de terre étant composée du lot original No 5 et une partie des lots Nos 6 et 8.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Ben. Ory notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18mai—18 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 4me District.

Coin des rues Jackson et Howard.

Succession de Patrick Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 20,753.

VENTE A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon — SAMEDI, 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour en date du 13 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir—
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Jackson, Howard et Josephine, le dit lot forme l'encoignure des rues Jackson et Howard et mesure au pied américain 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Howard, entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste, à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale privilège et lieu de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14, 21, 28 mai; 4, 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété charmante dans le Sixième District.

Succession d'Eliza Le Blanc, veuve d'Ambrose Grabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 18,789.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasins entre Gravier et Natchez et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 9 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg Ouest Bouligny, Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan déposé à l'étude de F. O. Stark, notaire et mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey, désigné par la lettre A, sur un plan de A. G. Blanchard en date du 23 avril, 1874, la dite portion de terre mesure conformément au dit plan 44 pieds 4 2/8 pouces de face sur la ligne de séparation dans le fond des lots 23 et 24, 50 pieds de face sur la ligne de séparation vers la rue Jersey et 50 pieds sur la ligne de séparation vers la rue Levée et 44 pieds 4 pouces sur la ligne de séparation vers la rue Bordeaux, la dite portion de terre étant composée avec la partie du fond des lots désignés par les Nos 12 et 13, sur un plan de H. C. Mouhausen. Le tout de la propriété ci-dessus décrite doit être vendu ensemble
Conditions—Comptant
Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14, 21, 28—juin 4, 11, 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

9 actions du Cotton Exchange.

Succession de Samuel Friedland et épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 17,363.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 11 juin 1887 à midi et demi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de—
Neuf actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant avant le transfert.
29mai—29 juin 2 8 11

MASTER'S SALE.

John A. Morris vs M. et Mme P. E. Braïatour.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District Est de la Louisiane, No 11,563—Chancellerie—En vertu et conformément à un jugement rendu le 13 mai 1887, moi, soussigné, Special Master, je procéderai à la vente à l'encan, au pied de l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en cette ville SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, Chartres et St Louis, mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la dite rue Royale sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, la dite propriété étant bornée, sur le côté vers la rue St. Louis, par la propriété anciennement connue comme l'Hôtel St Louis et maintenant Hôtel Royal, laquelle dite propriété appartient à la dite Mme P. E. Braïatour, par achat de E. D. Nores, par acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 4 mai 1882.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. SABOURIN, Special Master.
31mai—31 juin 8 15 22 29 juil 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété de résidence de choix.

Résidence en bois, confortable, à deux étages, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Succession de John H. Kennard.

No 21,099.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan:
Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Quatrième, Carondelet et Troisième, désigné comme lots Nos. 11 et 12 conformément à un plan de C. A. Hedin en date du 6 avril 1849. Le lot No. 11 forme l'encoignure des rues St Charles et Quatrième et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds et de face à la rue Quatrième, le lot No 12 touche au lot ci-dessus et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une grande et attrayante résidence en bois à deux étages, connue comme No 641 rue St. Charles, confortablement subdivisée en de grands salons, bibliothèque, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, cuisine etc. sur le rez de chaussée de splendides chambres à coucher bien aérées, chambres à bains, etc. sur le premier étage, et dépendances, cuves etc., situées dans un des plus beaux quartiers sur cette avenue populaire et entourée des maisons élégantes de MM. Jesse K. Bell, A. C. Hutchinson, J. D. Rouse et autres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en versements égaux à un ou deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur ensemble avec les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Dix pour cent comptant au moment de la vente.
31 mai—31—juin 4 11 18 25—juillet 2

Succession de John H. Kennard

No 21,099 — Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

Livres de lot, meubles de bureau, etc.,

— Aussi —

L'intérêt de feu John H. Kennard, comme associé dans l'ancienne maison de lot de Kennard, Howe & Prentiss et son intérêt comme associé des livres de lot, effets mobiliers etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juin 1887, à 1 heure, p. m., à l'ancien bureau de MM. Kennard Howe & Prentiss, No. 3 1/2 rue Carondelet deuxième étage, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mai 1887 à savoir:
Des livres de lot, meubles de bureau etc. du dit décédé, aussi l'intérêt du dit John H. Kennard, comme associé de l'ancienne maison de lot Kennard, Howe & Prentiss et son intérêt comme associé dans les livres de lot, effets mobiliers etc.
Conditions—Comptant.
31mai—31 juin 4 8 11

Meubles de maison consistant

En meubles élégants de salon, chambres à coucher, salle à manger, meuble de bibliothèque, miroirs, tapis, store, etc., vaisselle, verres, etc., livres avec gravures, ornements et beaucoup d'autres articles.

Succession de John H. Kennard.

No 21,099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteurs, Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI, le 14 juin 1887, à 11 heures a. m. à la résidence No 641 Avenue St. Charles, en Quatrième en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mai 1887 il sera vendu à l'encan.
Un assortiment général de meubles de maison.
Conditions—Comptant.
31mai—31—4 11 14juin.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR WARREN HOMES, encanteur—MERCREDI, 29 juin 1887, à 2 heures p. m., à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District rendu le 27 mai 1887, dans l'affaire intitulée succession de H. M. & L. M. Hyams dossier No. 339 de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante à savoir:—
Un morceau de terre dans la paroisse Rapides, dans cet Etat, étant le quartier nord ouest du quartier sud ouest de la section 1, township 5, nord du rang 4, ouest du district des terres nord de la Rivière Rouge, contenant 48 59/100 acres.
28 mai—1 f par sem pendant 30 jrs.

PAR WARREN HOMES, encanteur—SAMEDI, 11 juin 1887, à la Bourse d'encan de l'Arcade, à 2 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire intitulée Succession d'Engle Bart, No 20,333 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique pour du comptant:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Lafayette, Musique, Remparts et St Claude. Il mesure au pied français trente un pieds huit pouces et six lignes de façade rue Lafayette sur soixante dix pieds deux pouces et neuf lignes de profondeur.
L'acte de vente pardevant Fergus Kernan notaire aux frais de l'acquéreur. 11mai—

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis Sr. et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossier No 19,413.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet, SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 février 1887, et signé le 10 février 1887, par l'Hon. Juge F. A. Monroe, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, Dossier No 19,413 dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'encan.
Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant Felix de Armas, ancien notaire en cette ville le 30me jour de janvier 1829 et mesurant au pied français, conformément au dit acte, cinquante trois pieds dix pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent quatre-vingt six pieds et trois pouces et demi sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet, soixante quatorze pieds et un pouce de largeur dans le fond séparé par les lots 14 et 15, et [illegible] pieds sur l'autre ligne.
Conformément à un plan récemment fait par Williams et Patton voyers, le dit lot de terre mesure au pied américain, 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté près la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur le côté près la rue Delord, et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins, et le dit plan est daté du 28 décembre 1885, est maintenant déposé à l'emplacement de la vente. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme No 291 rue Dryades.
Cette propriété est maintenant louée à raison de $28 par mois.
Conditions—Comptant en billets des Etats Unis. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James Zacharie Spearing notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues en 1887.
1er juin—1 8 15 22 29 2jul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de valeur à double corps de logis, No 761 rue Bourgogne, entre Louisa et Clouet.

Succession de J... ou D. Schmidt, décédé

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,248.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES Encanteur, Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1887 à midi à la salle d'encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1887, Dossier No 20,248 pour le compte de la succession de Jacob D. Schmidt décédé il sera vendu à l'enchère publique.
Un terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps actuellement Bourgogne, Louisa, Clouet et Remparts, désigné par le No 3 de l'ilot No. 5 et mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Craps sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine et d'après un plan dressé par Stewart et Hoffman, daté le — mai 1887.
Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis connu comme le No 761 rue Bourgogne.
Conditions—Comptant sur les lieux et il sera exigé un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Omer Villere, notaire, incluant les taxes dues et exigibles en 1887.
18 mai—18, 24—juin 1, 8, 15, 18

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans, No. 12,604—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, le VENDREDI, 17 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.
Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julie Johnson et Prieur, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Heddin voyer, le 5ème jour de mars, 1848, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Deittle, Jr, voyer, en date du 13 novembre, 1880. Une copie du dit plan est annexé à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Reddix, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier, 1882, et mesurant, au pied américain conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Deittle. Etant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans
18 mai—25—juin 1 5 12 17

L'Abeille de [illegible]
Bureaux : No [illegible]
NOUVEL[illegible]
JEUDI 9 [illegible]
VA[illegible]
COMPAGN[illegible]
LA NORMANDIE
LA BRETAGNE
LA BOURGOGNE
Le Steamer [illegible]
CHEMIN [illegible]
LOUISVILLE [illegible]
TEXAS [illegible]
FEU[illegible]
LE [illegible]
La R[illegible]
PAUL [illegible]